

Producteur de vins de qualité, le Domaine du Courtil loue son carnotzet afin d'agrémenter vos diverses manifestations, anniversaires, réunions ou autres rassemblements festifs.

La location du carnotzet inclut l'usufruit du bar, de la cuisine, de la vaisselle et de la machine à café pour un maximum de 60 invités.

Les traiteurs de votre choix sont les bienvenus,

dans la mesure où ils débarrassent leur matériel dans la soirée.

La carte des vins AOC Genève

Disponible par 6 bouteilles de 7,5dl

EPEISSES - chasselas	Fr. 60.-
CHARDONNAY	Fr. 78.-
SAUVIGNON BLANC	Fr. 96.-
ROSÉ de GAMAY	Fr. 60.-
GAMAY	Fr. 60.-
CAVALIER - pinot noir	Fr. 78.-
L'ÉTALON NOIR - pinot noir en fût de chêne	Fr. 96.-
GAMARET - élevé en fût de chêne	Fr. 96.-
PUR SANG - malbec	Fr. 96.-
AMAZONE - vin mousseux	Fr. 150.-

La consommation de vins est réservée aux produits du domaine.

Le client s'engage à consommer pour Fr. 300.- de vin minimum, dans le cas contraire, cette somme vous sera facturée.

Les cartons entamés seront comptabilisés au complet.

Seuls les cartons non-entamés seront repris.

La location de la salle est de Fr. 300.-

La cave est ouverte pour les dégustations et les visites de salle le vendredi soir de 17 à 19 heures et le samedi matin de 10 à 12 heures.

Le café, est à Fr. 1.50

La réservation est confirmée par un versement de Fr. 100.- (non remboursable) déduit de votre facture finale.

La salle est disponible dès 10h00 à la date de la réservation pour la mise en place. Le frigo, la salle, la cuisine, le bar doivent être prêt pour les nettoyages à **07 h 00** le lendemain. Vous trouverez un container à poubelles à l'extérieur. Il y a également des containers PET et verres de l'autre côté de la route.

Vos invités adultes et enfants sont sous votre responsabilité et votre surveillance. La ferme est un domaine privé, et **l'accès aux écuries, machines, habitations etc.... est interdit pour des raisons bien évidentes de sécurité.**

L'animation de votre soirée doit respecter le voisinage (humain et animal) Nous vous prions **de baisser la musique à partir de 22 h 30 et la stopper à minuit.** Lors de l'utilisation de spots, veuillez couvrir les fenêtres côté ferme.

Nous vous prions de rester à l'intérieur dès 22h30.

Les musiques à très basses fréquences (techno) ne sont pas admises.

Les fenêtres côté ferme doivent rester fermées